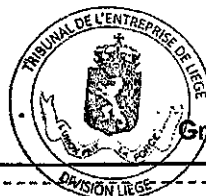


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21077015



01 JUIN 2021

Greffé

N° d'entreprise : **0806 921 224**

Nom

(en entier) : **URBEO, LA REGIE COMMUNALE AUTONOME
IMMOBILIERE DE HERSTAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **REGIE COMMUNALE AUTONOME**

Adresse complète du siège : **Place Jean Jaurès, 1 à 4040 HERSTAL**

Objet de l'acte : **DEMISSIONS - NOMINATIONS**

21-06-2021

BELGISCH STAATSBLAD

Extraits du Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 23 avril 2021

6) Le Conseil d'Administration révoque le mandat de représentation donné à Frédéric SEVRIN, à dater du 30 avril 2021 et décide de mandater spécialement Frédéric SIMON, en sa qualité de Directeur général de la Régie Communale Autonome Immobilière de Herstal Urbéo, afin qu'il puisse être reconnu auprès des différentes e-administrations telles CSAM, e-procurement, BCE, ONSS, etc, comme étant l'un des représentants de la RCA URBEO et ce, à dater du 1^{er} mai 2021.

La présente décision sera publiée au Moniteur Belge et notifiée auprès des "e-administrations" concernées.

8) Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de François VERGNOLLE, Administrateur, à dater du 30.04.2021.

9) Le Conseil d'Administration décide de révoquer le mandat d'Administrateur représentant la RCA URBEO, de Frédéric SEVRIN, au sein du Conseil d'Administration de la SA URBEO INVEST et de la SCRL URBEO COMMERCE, à dater du 30 avril 2021.

Le Conseil d'Administration décide de désigner pour achever les mandats de Frédéric SEVRIN au sein des Conseils d'Administration de la SA URBEO INVEST et de la SCRL URBEO COMMERCE, à dater du 1^{er} mai 2021, Monsieur Frédéric SIMON.

Il mandate son administration pour notifier cette décision aux Présidents des deux filiales.

10) Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur André NAMOTTE de son mandat d'Administrateur au sein de la SA URBEO INVEST, désigné par la RCA URBEO.

Le Conseil d'Administration décide de désigner François VERGNOLLE comme Administrateur pour achever le mandat de Monsieur André NAMOTTE au sein de la SA URBEO INVEST.

Il mandate son administration pour notifier cette décision au Président de la SA URBEO INVEST.

Fait à Herstal, le 20 mai 2021,

SIMON Frédéric,
Directeur.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).